En 2024, après des altercations avec Jacques-Élie Favrot, un étudiant de Sciences Po Lyon a été transféré “pour sa sécurité”

20/02/2026 à 23h13



Au premier semestre 2024, plusieurs mois avant sa mise en examen pour complicité dans le meurtre de Quentin Deranque, Jacques-Élie Favrot faisait déjà l’objet d’un signalement interne. Selon les informations de BFMTV, un étudiant de l’IEP de Lyon basé sur le campus de Saint-Étienne a été transféré “pour sa sécurité” après des altercations répétées avec le militant antifasciste.

Maxime*, étudiant sympathisant d’extrême droite, accuse Jacques-Élie Favrot – alors étudiant à l’université Jean-Monnet de Saint-Étienne – de gestes violents à son encontre dans l’enceinte de l’IEP, où ce dernier n’était pourtant pas inscrit. Il affirme avoir été traité de “nazi” à plusieurs reprises et menacé de mort. Un connaisseur du dossier évoque un conflit “permanent” et décrit Favrot comme un “agitateur de première”, “bien connu de l’université”.

Face aux tensions, la directrice de l’IEP de Lyon, Hélène

Surrel, a décidé de transférer l'étudiant vers le campus lyonnais. Les faits ont été signalés au procureur via un article 40. De leur côté, Jacques-Élie Favrot et d'autres étudiants ont assuré que Maxime détenait un couteau et avait agressé une étudiante. Ces éléments ont également été transmis au parquet de Saint-Étienne.

Maxime a par ailleurs déposé plainte pour "violences légères". La procureure de Saint-Étienne, Anne Gaches, n'a pas précisé les suites judiciaires données à ces signalements. Quelques jours après le lynchage de Quentin Deranque, l'étudiant a signé une tribune dans *Le Figaro* dénonçant "le silence et l'inaction de la direction de l'IEP de Lyon".

BFM TV